

ARGENTINE

On ne peut réduire au silence les défenseurs des droits humains

Index AI : AMR 13/011/02

« *L'intimidation des défenseurs des droits humains est un acte exécrationnel et lâche* », a déclaré Amnesty International ce vendredi 27 septembre. L'organisation réagissait aux menaces dont ont fait l'objet ces derniers jours les membres de la *Comisión Provincial por la Memoria* (Commission provinciale pour la mémoire) à La Plata, dans la province de Buenos Aires.

Les menaces téléphoniques reçues le 25 septembre 2002 au bureau de la Commission faisaient suite à l'attaque, quelques jours plus tôt, de la demeure d'Estela Carlotto, présidente de la Commission et de l'organisation de défense des droits humains *Abuelas de la Plaza de Mayo* (Grands-Mères de la place de Mai).

« *La Commission pour la mémoire joue un rôle indispensable en aidant les victimes des violations des droits humains commises par le passé et leurs proches dans leur quête de justice et de vérité, et en dénonçant les violations qui continuent d'être commises, en particulier par la police* », a souligné Amnesty International.

« *Les autorités provinciales et nationales doivent faire savoir sans ambiguïté que les agressions, les menaces et le harcèlement contre ceux qui dénoncent les violations des droits humains ne seront pas tolérées.* »

« *Ce n'est pas en réduisant au silence les défenseurs des droits humains mais plutôt en écoutant leurs demandes de justice et de vérité que l'Argentine pourra venir à bout du lourd héritage laissé par les violations graves commises par le passé et faire en sorte que ces dernières ne se reproduisent pas à l'avenir* », a conclu l'organisation ●

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les Actions urgentes suivantes :

Argentine. Craintes pour la

sécurité. Estela Carlotto (AMR 13/009/02 ; 23 septembre 2002)

Argentine. Craintes pour la sécurité. Estela Carlotto et les membres de la Commission provinciale pour la mémoire (AMR 13/010/02 ; 27 septembre 2002)

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : <http://www.amnesty.org>